



DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Spécialisation en contentieux administratif



Tarif de la formation :
750€
+ Droit inscription
(bibliothèque)

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
Emilie DEBAETS,
Maître de conférences

DU École de droit de Toulouse: en savoir +



PRÉSENTATION

Le diplôme universitaire « Contentieux administratif » est destiné à préparer au concours de conseiller de tribunal administratif, à la pratique et à l'examen d'avocat en droit public ainsi qu'à l'activité de juriste en entreprise ou au sein d'administrations publiques.

En partenariat avec le tribunal administratif de Toulouse et plusieurs cabinets d'avocats spécialisés en droit public, le diplôme est organisé autour de modules souples et adaptés aux besoins concrets de chaque type de métier : juge administratif, avocat, juriste d'entreprise ou d'administration publique.

Tous les cours, principalement dispensés par des magistrats et des avocats, sont organisés autour de l'étude de cas concrets et de véritables dossiers contentieux. Le diplôme étant conçu comme un diplôme complémentaire aux diplômes initiaux, certains cours sont communs avec ceux d'une formation initiale (Master 2).

Plusieurs exercices pratiques (rédaction d'une note de rapporteur, d'une requête introductive d'instance...) seront proposés aux étudiants. Un procès fictif est également organisé au Tribunal.

Les cours sont dispensés de début octobre à mi-mars. Le stage (de 2 mois minimum) est à réaliser entre janvier et septembre dans une juridiction administrative, en cabinet d'avocat ou dans une structure traitant de contentieux administratif, selon le parcours choisi. Pour les étudiants inscrits en Master 2, le stage réalisé dans le cadre du Master est commun avec celui à réaliser dans le cadre du DU. Pour les étudiants en formation continue, le stage peut être réduit à un mois ou une dispense de stage est possible selon les situations.

COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS

COMPÉTENCES VISÉES :

La formation est destinée à donner une connaissance étendue de l'ensemble des procédures contentieuses utilisées devant les juges administratifs.

Formation à la rédaction :

- des notes du rapporteur d'un tribunal administratif ou d'une cour administrative d'appel
- d'une requête introductive d'instance devant le juge administratif
- d'un mémoire en défense
- d'une consultation juridique
- des cas pratiques et notes de synthèse des divers concours et examens.

MÉTIERS VISÉS :

Magistrat administratif,
Avocat spécialisé en droit public,
Juriste en entreprise et en administration publique.

CANDIDATURE

PUBLIC VISÉ :

Etudiants titulaires d'une licence mention Droit ou d'un diplôme équivalent.
Agents publics en activité ou en formation.

L'admission au diplôme se fait sur décision de la responsable pédagogique sur dossier (lettre de motivation indiquant le choix du parcours, CV et dernier relevé de notes obtenu et pièce d'identité) ou, le cas échéant, à la suite d'un entretien préalable au cours duquel le candidat à l'inscription fera état de son parcours universitaire ou professionnel, de sa motivation et de son projet professionnel.

Inscriptions administratives : modalités et calendrier

- Pour les étudiants déjà inscrits à l'Université : <https://www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/>
- Pour les personnes s'inscrivant pour la 1^{ère} fois à UT Capitole :
<https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/premiere-inscription/tout-presentiel>

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Les cours sont dispensés de septembre à décembre.
Volume horaire annuel : 95h CM + 16h30 TD

4 unités d'enseignement

DU

UE1 : Procédure juridictionnelle administrative générale – 37h CM :

- L'office du juge administratif - 9h CM
- Questions préalables à l'examen de la requête (Délai et recevabilité du recours) - 6 h CM
- Instruction du recours - 6 h CM
- Recours à l'expertise et rédaction du jugement - 6 h CM
- Procédures d'urgence - 10 h CM

UE 2 : Pratiques des contentieux spéciaux – 54h CM :

- Pratique du contentieux de l'urbanisme - 9 h CM
- Pratique du contentieux contractuel - 18 h CM
- Pratique du contentieux des étrangers - 9 h CM
- Pratique du contentieux de la responsabilité administrative - 9 h CM
- Pratique du contentieux fiscal - 9h CM

UE3 : Mises en situation et préparation concours – 4h CM + 16h30 TD :

- Conférences d'actualité - 4 h CM
- Stage (durée minimale 2 mois)
- Un parcours au choix :
 - * Parcours magistrat : entraînements à la note de rapporteur – 15h TD
 - * Parcours avocat : rédactions d'actes (requêtes introductives.) – 15h TD

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Bureaux UT handicap :

Bureaux AR 29 et 31 - bâtiment Arsenal
Courriel : handicap@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 28 ou 37 05 / 05 34 45 61 33

SCOLARITÉ : POLE MASTER DROIT

Bureau AR 137 bis (bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd06@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 39 42

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Émilie DEBAETS,
Maître de conférences en droit public
Courriel : emilie.debaets@ut-capitole.fr

ORIENTATION - INSERTION - STAGES

SOIP - SERVICE D'ORIENTATION ET
D'INSERTION

PROFESSIONNELLE

Palier 1^{er} étage -Bâtiment
Arsenal

Courriel : soip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28

